
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 4 (1976)

DOI: 10.11588/fr.1976.0.48664

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Résumés Français

Hartmut AT SMA

Les inscriptions chrétiennes de la Gaule comme sources pour les monastères et leurs habitants jusqu' à la fin du VI^e siècle

Il s'est avéré qu'on dénombre en Gaule beaucoup plus d'inscriptions chrétiennes pour le VI^e siècle que pour les siècles précédents ou le suivant. Étant donné que depuis le début de ce même VI^e siècle le nombre des fondations monastiques croît rapidement, il paraissait intéressant d'examiner quelle importance on peut attribuer aux inscriptions chrétiennes de la Gaule en tant que sources contemporaines pour les monastères et leurs habitants pendant la même période.

Le traitement de plus de 60 épitaphes aboutit à la conclusion suivante, à savoir que, jusqu'à la fin du VI^e siècle aucune terminologie spéciale ne s'est encore développée, grâce à laquelle il serait possible, en se basant uniquement sur les épithètes et les notions d'état social, de distinguer avec certitude les hommes et les femmes qui ont pratiqué une vie ascétique soit à l'extérieur, soit à l'intérieur d'un monastère. – L'interprétation détaillée de cinq épitaphes (ILCV 1644, 1670, 1652, 1806 et 1648 B) apporte une contribution à la recherche sur les débuts de l'histoire monastique d'Arles, Marseille, Narbonne et Saint-Maurice d'Agaune.

Jean LAF AURIE

Moneta Palatina

Des monnaies d'or portant les légendes *Moneta palati*, *Palati moneta*, *Palatina moneta*, in *Palacio*, ont été frappées aux noms des rois mérovingiens Dagobert Ier et Clovis II, d'autres, sans nom de roi, portent des noms de monétaires: Eligius, Ragnomarus, Ingomarus, Ingoaldus, Ela. Les émissions de monnaies palatines se poursuivent avec des deniers d'argent à la fin du VII^e siècle et au début du VIII^e siècle. La frappe de ces monnaies reprend sous la dynastie carolingienne avec des deniers d'argent portant les titulatures de Louis le Pieux, Charles le Chauve, Lothaire Ier, Louis II le Bègue, Louis III, Eudes, Charles le Simple.

Le style de quelques monnaies mérovingiennes permet leur attribution à Chalon-sur-Saône, à Metz (?), et à, un lieu indéterminé qui peut être situé dans le nord de la Gaule. Des deniers carolingiens associent le qualificatif de Palais à des noms de lieux: Compiègne, Aix, Attigny.

La centralisation au trésor royal ou impérial, du métal provenant de la perception des impôts, sous forme de métal affiné, vraisemblablement en lingots, est attestée par plusieurs textes: Cod. Th. 12, 7, 3, Vita Eligii C. 15, Edit de Pîtres (Boretius-Krause, n° 273, 25 juin 864). Le rôle de l'atelier monétaire du Palais est précisé par des capitulaires en 805 (Boretius 44), 808 (Boretius 52), 864 (Boretius-Krause, 273). En 805 et 808, pour combattre la fabrication de la fausse monnaie, la frappe des deniers est centralisée au Palais, en 864 l'atelier monétaire du Palais est cité parmi d'autres ateliers chargés d'assurer la frappe des monnaies pour le royaume.

L'apport de la numismatique à la connaissance de l'activité de cet atelier n'est pas négligeable. Les monnaies font connaître les espèces qui ont été fabriquées et émises, elles fournissent les limites chronologiques des émissions sporadiques: environ 623–980, enfin les trésors et les trouvailles d'exemplaires isolés indiquent l'aire de leur circulation.

Il est intéressant de noter que dès leur apparition sous Dagobert Ier, les monnaies palatines

portent le nom d'Eligius. Le rôle d'Eloi pour les émissions du Palais, de la *Scola*, de la cité de Paris est prépondérant au cours du 2^o quart du VII^e siècle. Fait curieux, Eligius signe les monnaies palatines et de la *Scola* sans le qualificatif *monetarius* que portent tous ses successeurs: Ragnimarus, Ingomarus, Ingoaldus et cette omission permet de penser que la position d'Eloi, responsable de multiples émissions d'origines différentes était supérieure, au Palais et à la *Scola*, à celle d'un simple monétaire local. Il faut peut-être voir là un embryon de preuve pour l'assimilation de l'Eligius qui signe les monnaies du Palais avec le fonctionnaire palatin, futur évêque de Noyon.

Après une interruption d'environ un siècle des deniers carolingiens aux noms de Louis le Pieux, Lothaire Ier, Charles le Chauve, Lothaire II, Louis II le Bègue, Louis III, Charles le Gros, Eudes, Charles le Simple, portent à nouveau le mention *Moneta Palatina*. Sont-ils des deniers privilégiés? Leurs caractéristiques sont les mêmes que pour les autres émis dans divers lieux et ils entrent, au même titre que les deniers locaux, dans la composition des trésors monétaires. Leurs légendes posent le problème de leur nature même. Monnaie du Palais, monnaie palatine, c'est-à-dire monnaie émise par le Palais, à son bénéfice elle n'offre aucune garantie supérieure à celle des monnaies frappées par des lieux moins prestigieux. Cette interprétation de la nature des monnaies soulève un nouveau problème, celui des deniers de Charles le Chauve et de Charles le Chauve empereur ou Charles le Gros portant les légendes RAVCIO PALACII, RAVCIO PALACIO, RAVGIO PALATIO, RAVCI PALATINA, RAVCIMONETE. Attribués par certains auteurs, par analogie avec des deniers portant les légendes CON (OU COM) PENDIO PALACIO, ATINIACO PALACIO, AQVIS GRANI PALACII, à Roucy (Aisne), par d'autres, M. Prou, E. Gariel, rejetés parmi les monnaies indéterminées. E. Gariel a proposé de voir dans *Raucio*, *Raugio*, *Rauci*, des corruptions de *Ratio*, *racio*. Ce seraient là des deniers frappés avec les revenus de l'administration palatine, parallèlement à ceux portant la légende *Palatina moneta*, entre les années 869-888. Leur style assez homogène, différent de ceux, divers, des deniers palatins classiques, permet de penser qu'ils proviennent d'un autre atelier de fabrication. Il est plus vraisemblable de penser que la forme RAVGIO, qui paraît la plus courante, est celle d'un nom de lieu qui paraît être Roucy (Aisne): *Rauzcacium*, *Rausiacum*, *Rauciacus*.

Les monnaies les plus récentes portant l'inscription *Palatina moneta* ont été dévoilées récemment par le trésor découvert à Fécamp publié par Mme François Dumas. Il s'agit de quatorze deniers imitant quelques exemplaires précédemment connus de Charles le Simple qui a aussi frappé des deniers à la légende *Conpendio palacio*. Les deniers du trésor de Fécamp par leur poids et leur style se situent vers 960/980.

Pierre JANIN

Heiric d'Auxerre et les *Gesta pontificum Autissiodorensium*

Une comparaison minutieuse du texte des *Gesta pontificum Autissiodorensium* avec les *Miracula sancti Germani* d'Heiric d'Auxerre permet d'affirmer que ces deux œuvres ont réagi l'une sur l'autre. Les *Gesta* ont d'abord utilisé les deux livres de *Miracula* qu'Heiric avait publiés après le 1^{er} octobre 873. Puis, dans un ajout à son ouvrage, postérieur de peu au 25 septembre 875, Heiric a fait des emprunts aux *Gesta* parus entretemps. IL résulte de cette confrontation qu'Heiric d'Auxerre n'a jamais collaboré à la rédaction du noyau primitif des *Gesta pontificum Autissiodorensium*, comme on l'a crû jusqu'à présent. Selon toute probabilité, l'activité littéraire d'Heiric d'Auxerre a été interrompue par la mort entre la fin du mois de septembre et la fin du mois de décembre 875, en tout cas, au plus tard le 24 juin 876.

Nikolaus GUSSONE

Remarques sur la problématique des représentations figurées contemporaines des palais médiévaux

Les recherches portant sur l'aspect architectural des palais médiévaux à partir des représentations figurées de l'époque se concentrent surtout sur les édifices qui étaient utilisés à des fins de représentation, c. a. d. sur des palais au sens le plus étroit du terme.

Jusqu'à présent, les recherches en ce domaine ont établi qu'il n'est pas possible, à partir de ces représentations, de tirer des conclusions sur ce qu'était la réalité. Par conséquent, en face de ces images, une critique des sources est nécessaire. À partir de là se dégagent aussi les corrélations entre les problèmes de la tradition des manuscrits, de copie et de réalité au moyen-âge. Sur la base de recherches relatives à cela, il s'avère également que l'architecture des palais est signifiante et qu'il importe d'analyser l'iconographie des différents types architecturaux et l'iconologie de ses significations. Il en découle que l'architecture des palais est non seulement le cadre mais aussi l'expression de la représentation monarchique dont la tradition tire ses origines des empires de l'est et dont les effets s'exercent jusqu'au moyen-âge.

De la confrontation entre des représentations figurées de palais carolingiens et des édifices conservés ou leur vestiges (par exemple à Aachen, Ingelheim ou Paderborn) il ressort que, de part et d'autre, il y a référence à une tradition antique. De ce fait, il est difficile d'établir dans quelle mesure la tradition iconographique a pu être modifiée par l'emprunt de caractéristiques contemporaines spécifiques à cette période.

A partir du passage du 11^e au 12^e siècle, on rencontre un type de palais dont l'origine est incertaine et dont on retrouve un plus grand nombre de témoignages à la fois au niveau des sources écrites et au niveau architectural: le palais construit latéralement avec la salle de représentation située à l'étage supérieur. Il permet de mettre en lumière comment un type architectural est représenté qui ne se réfère pas à un modèle de palais antique. De l'interprétation d'un certain nombre d'exemples, il se dégage qu'à l'intérieur d'une forme conventionnelle on peut déceler des caractères «modernes».

De plus, les représentations figurées de certaines églises depuis l'an 1000 témoignent que, peut-être, au moyen-âge, l'iconographie architecturale n'est pas seulement typique de son époque mais qu'elle peut aussi présenter des caractères individuels. Par exemple, en ce qui concerne les plans qui sont destinés à un usage pratique, on observe une moins grande distance de la réalité.

On peut donc distinguer deux phases dans la représentation des palais, qui correspondent également à deux phases dans l'histoire de l'architecture de palais. C'est seulement dans la deuxième phase qu'on peut déceler un rapport entre l'architecture réalisée et l'architecture représentée.

Dietrich LOHRMANN

Trois palais royaux de la vallée de l'Oise, d'après les travaux des érudits mauristes: Compiègne, Choisy-au-Bac et Quierzy

Sur les nombreuses résidences royales de l'époque franque qui sont situées dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne, il n'existe aucune monographie moderne. Les mémoires les plus détaillés leur ont été consacrés aux XVII^e et XVIII^e siècles par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Ces mémoires, conservés sous leur forme manuscrite, sont-ils encore de quelque utilité? Un examen critique de plusieurs d'entre eux montre qu'une bonne partie des interprétations mauristes concernant l'époque franque est largement dépassée. Les mêmes travaux gardent cependant une valeur indéniable pour connaître le sort post-carolingien d'un palais: perte par abandon, usurpation ou concession à fief, transformation en château-fort (Quierzy, Choisy), fondation d'une collégiale et naissance d'une ville (Compiègne).

Alors que les travaux de Dom Bertheau sur Compiègne, entamés dès avant 1650, ne conservent d'intérêt que pour la chronologie des recherches, le quatrième livre du *De re diplomatica* de Mabillon, rédigé par Dom Germain et publié en 1681, offre toujours, pour les résidences particulières

res, l'introduction la plus rapide et la plus proche des sources. Le chapitre sur Quierzy est de Mabillon lui-même et d'une qualité inégalée. Dans sa critique des sources, Dom Grenier n'atteint pas le niveau de Mabillon, mais il le complète par la copie de documents l'histoire de Quierzy aux XII^e et XIII^e siècles: un procès en cour royale de l'année 1158, et un autre procès intenté par l'évêque de Noyon au puissant Enguerrand III, seigneur de Coucy, de 1223 à 1226.

Walter SAGE

Le palais royal d'Ingelheim d'après les fouilles des années 1960 à 1970

Parmi tous les palais carolingiens connus par leur nom sur le territoire actuel de la RFA, très peu ont fait jusqu'ici l'objet de recherches archéologiques: avant 1914 déjà Aix-la-Chapelle et Ingelheim, sans que pourtant cela ait donné lieu jusqu'ici à une publication utilisable des résultats obtenus alors, et après 1945 Francfort-sur-le-Main et en grand style Paderborn. De nouvelles fouilles importantes ont eu lieu pour contrôler les résultats plus anciens et présentés comme «reconstruction» en 1960-70 dans le domaine du palais d'Ingelheim.

On avait supposé que ce palais, situé à l'est de Mayence, un peu au-dessus du Rhin, avait été construit par Charlemagne sur l'emplacement d'un palais romain et que – abstraction faite d'un agrandissement staufinien – sa forme originelle se retrouve encore aujourd'hui dans l'image locale de ce qu'on appelle la «Salle» à Ingelheim.

Les nouvelles fouilles qui en raison des étroites constructions privées sur l'ancien terrain du palais, ne pourront sans doute pas être menées à bonne fin dans un proche avenir, font apparaître un développement architectural multiple. Erigés à la place d'une ferme franque abandonnée et non pas au milieu de ruines romaines, les bâtiments suivants font partie d'une première période de construction attribuée à Charlemagne: dans le coin sud-ouest l'immense *Aula regia* orientée nordsud, une salle absidiale à une voûte sur le modèle sans doute d'Aix-la-Chapelle, au sud seulement une petite salle absidiale proche de la salle-église plus récente, des vestiges de construction actuellement à peine accessibles dans la partie nord du domaine, et une immense *Exedra* sur plan horizontal semi-circulaire pour fermer à l'est. Cette *Exedra* consiste en une suite de pièces particulières reliées entre elles par une colonnade placée devant, à l'intérieur, tandis qu'à l'extérieur apparemment dans chaque pièce se trouvait placée une installation en forme de tour munie d'un système compliqué d'irrigation et d'écoulement. Au sommet de l'hémicycle il devait y avoir un portail précédant le portail du haut-moyen-âge dont les vestiges sont encore conservés.

La construction intérieure, en particulier les parties d'un bain au nord de la salle-église actuelle, et également la tour ouest, au sud-ouest de l'*Exedra* appartiennent à une phase plus récente qu'il faut situer au IX^e siècle et très probablement à l'époque du règne de Louis le Pieux. Ceux qui ont fait les fouilles avaient l'impression que la résidence, après la première période de construction, était restée partiellement inachevée.

D'importantes transformations sont à attribuer à la période ottonienne. Ce n'est qu'au X^e siècle que la salle-église se transforma en chapelle de la résidence et que l'*Aula regia* fut en même temps rénovée; à cette occasion d'anciennes peintures murales furent apparemment fixées, dont les vestiges se trouvaient sous le nouveau plancher. Après une pause assez longue, des changements d'une certaine importance furent de nouveau apportés sous Barberousse. Ces transformations étaient clairement visibles dans la salle-église et il est probable que le système de défense de l'ensemble du palais doit sa forme pour l'essentiel à cette époque.

Pierre RICHE

Les représentations du palais dans les textes littéraires du Haut Moyen Age

Les écrivains du Haut Moyen Age cherchent rarement à décrire les réalités qui les entourent et préfèrent en donner une interprétation allégorique ou symbolique. Comment se représente-t-il le palais royal? Les textes mérovingiens sont très discrets à ce sujet. Ni Grégoire de Tours

ni Fortunat ne décrivent les palais de leur époque. Les Vies de Saints donnent quelques précisions sur la vie que mènent les jeunes palatins destinés à devenir évêque ou moines. Au contraire les écrivains carolingiens célèbrent les constructions faites par les princes et évoquent les activités de la cour. Ils sont conduits à comparer le palais franc et le palais byzantin. Comme ce dernier le palais carolingien a une fonction religieuse (*sacrum palatium*). Certains auteurs voient en lieu une anticipation du Paradis. Inversement le Paradis est décrit comme un vaste palais où réside Dieu, les anges, les saints, et les élus. Nous trouvons ces évocations particulièrement dans les récits des Visions, genre littéraire très pratiqué du VIII^e au Xe siècle. Les auteurs s'inspirent des traditions bibliques (Jerusalem Céleste), mais leurs descriptions bibliques (Jerusalem Céleste), mais leurs descriptions rejoignent celle que nous rencontrons dans les textes germaniques, le Walhalla étant lui aussi décrit comme le palais d'Odin. Par suite après la conversion des Germains les éléments païens et chrétiens se mêlent, comme on peut le voir dans le Béowulf, dans les poèmes de Cynewulf ou dans la Voluspa.

Leopold AUER

Les palais royaux bavarois à l'époque ottonienne et salique primitive

Wilhelm Berges a considéré comme une des tâches capitales de l'étude des palais royaux (*palatia*) le fait de montrer de quelle manière s'est opérée la rencontre de la royauté avec les forces régionales et locales. La Bavière, après avoir perdu avec la fin des carolingiens sa position de région royale favorisée, semble toute indiquée pour faire l'objet d'une telle démonstration. Son rôle fort changeant dans l'itinéraire des rois depuis les carolingiens jusqu'aux saliens soulève la question du sort du domaine royal et des châteaux qui y furent érigés, lesquels, pour autant que l'état des sources permette un jugement, semblent avoir entièrement passés entre les mains du duc à la disparition des carolingiens, et ne purent être partiellement récupérés par le roi qu'avec le changement des conditions de souveraineté. Cette hypothèse s'appuie sur les observations de Brühl et Piendl quant aux conditions de propriété des palais de Ratisbonne; c'est au même résultat que mènent les rares nouvelles sur le sort de l'autre domaine royal en Bavière dont on ne peut prouver en la possession du roi qu'à partir de Henri II, et où la continuité a sûrement passé sur le duché. Malgré cela, le fait de savoir qu'il s'agissait là d'un ancien domaine royal est demeuré vivant comme le prouvent l'action combinée du roi et du duc dans les opérations d'échange et les dotations et la réaction de Conrad II devant divers décrets de l'impératrice Cunégonde.

Ce n'est sûrement pas un hasard que les séjours royaux en Bavière se soient multipliés précisément sous les souverains qui furent en même temps ducs de Bavière. Car dès qu'un duc particulier et de plus étranger au pays était installé, il fallait que le domaine royal existant en Bavière et qui de toute façon n'était plus en grand nombre, soit rattaché à sa dotation, de sorte qu'à côté du duc il ne restait pas de place pour des séjours prolongés du roi. De la même façon s'accroissait l'hospitalité des évêques (*Gastung*) à qui le roi avait en même temps transféré des parts de l'ancien domaine du palais, tandis que l'endroit même du palais passait souvent en la possession du chapitre du palais en question. Le règne de Henri II semble avoir joué un rôle essentiel dans cette évolution, mais par là fut coupée la possibilité d'un développement ultérieur des résidences royales en Bavière.

En ce qui concerne l'organisation économique du domaine palatin, les relations avec de grands districts forestiers que Bosl a mis en évidence ont joué un rôle important, relations qu'en plus des exemples cités par lui, on peut démontrer également pour des palais comme Ranshofen, Roding ou Oetting. Les fonctions économiques et judiciaires rattachées aux palais constituent souvent l'unique indication relative à la survivance matérielle des palais royaux bavarois aux X^e et XI^e siècles.

Pierre HÉLIOT

Nouvelles remarques sur les palais épiscopaux et princiers de l'époque romane en France

Cet article a pour objet de corriger et de compléter le mémoire de l'auteur publié en 1955: «Sur les résidences princières bâties en France du X^e au XII^e siècle». Cette fois l'enquête est étendue aux hôtels épiscopaux de la même époque en raison de leurs similitudes avec les demeures princières. Ecclésiastiques ou laïques, ces monuments ont presque tous disparu. On peut néanmoins s'en faire une idée d'après ceux qui existent encore – quoique toujours mutilés, transformés ou radicalement restaurés –, d'après les vestiges qu'ont décrits les archéologues du XIX^e siècle, enfin d'après les renseignements plus ou moins laconiques, recueillis dans les textes du Moyen Age et dans les documents d'archives. L'auteur est ainsi parvenu à décrire très sommairement dix palais princiers (Le Mans, Bordeaux et Carcassonne) et épiscopaux (Paris, Meaux, Auxerre, Le Mans, Angers, Angoulême et Winchester), mais aussi fournir quelques informations sur une vingtaine d'autres.

En règle générale ces palais se dressaient à l'intérieur de l'enceinte des villes, tout près des remparts. Le plan et la distribution des bâtiments variaient suivant les lieux, d'autant qu'ils dépendaient avant tout de la surface et de la forme du terrain disponible, souvent assez étroit. On retrouve dans ces demeures les mêmes éléments que dans les pays étrangers, l'Allemagne notamment: le corps de logis contenant les appartements réduits à quelques pièces – même chez les princes –, la grande salle parfois distincte du corps de logis, la chapelle à un ou deux étages et diverses annexes. On a signalé des tours défensives ou non, des galeries au rez-de-chaussée ou au premier étage. Somptueux à l'occasion, le décor se limitait surtout aux moulures des portes et fenêtres, à la sculpture des chapiteaux et aux peintures murales réparties entre la chapelle, la grande salle et les appartements. La parure plastique semble s'être principalement développée au XII^e siècle.

Joachim EHLERS

La tradition carolingienne et la conscience nationale primitive en France.

Même après les partages du IX^e siècle, on émit à l'est comme à l'ouest, la prétention de continuer le royaume Franque; pour la France et l'Allemagne cette prétention conserva de l'importance pendant tout le Haut-Moyen-Age. A l'ouest, le nombre plus élevé de centres ecclésiastiques importants plus anciens et le temps de règne prolongé de la dynastie carolingienne produisaient un effet favorable en ce sens. Hincmar de Reims déjà avait recommandé de se concentrer davantage sur les intérêts du royaume d'occident et de mettre de côté la prétention universelle; ici s'amorçait une transformation des traditions intellectuelles et politiques transmises, laquelle pourra être ultérieurement poursuivie en détail.

Flodoard élabore les premiers critères en liaison avec la royauté, quand il réclame comme base de légitimation l'élection par la noblesse. Richer réduit cela au royaume occidental en ce sens qu'il n'y reconnaît de rois que jusqu'en 936; depuis Louis V ils ne devaient pas être d'origine carolingienne, au contraire l'idonéité se trouvait contre le droit de succession. Ces rois furent clairement démarqués par rapport aux souverains extérieurs (*externi*). Ce n'était certes pas l'unique intention, et pourtant Abbon de Fleury a justement adopté le point de vue mentionné en dernier et définitivement rapporté la tradition carolingienne à l'occident. Chez Adalbéron de Laon, nous voyons Robert II franchement en position identique à celle d'empereur, de sorte que le côté impérial du passé carolingien fut aussi revendiqué.

Le changement de dynastie de 937 ne fut pas considéré comme une rupture dans ce déroulement; cette conscience de continuité était possible parce que se développait lentement l'idée d'un royaume qui ne vivait pas seulement dans une seule dynastie: il mettait fin il est vrai au *regnum Karoli magni*, mais pas au *regnum Francorum*. La théorie de translation de Hugues de Fleury fit en outre passer ce royaume de dynastie en dynastie, donné par Dieu et repris par lui. De même lorsqu'au XII^e siècle la vénération de Charle magne et la haute estime générale des carolin-

giens grandirent de nouveau, cela ne changera rien à une conception de l'histoire qui rapportait Charles seulement à la France. En outre le point de vue du patronage de l'église eut un effet particulier, en ce sens qu'un Wibert de Nogent pouvait affirmer que le roi de France était maintenant tout aussi capable que jadis Charlemagne, mais en tout cas plus zélé que le roi allemand. De même on voit apparaître toujours de nouveau l'idée d'une délimitation nécessaire: *rex Francorum* est seulement celui qui continue la tradition carolingienne; or seul le peut justement le roi français. Le degré suivant, c'était l'idée d'une restitution matérielle du royaume de Charlemagne sous ce souverain.

La canonisation de Charlemagne en 1165 par Frédéric I à Aix-la-Chapelle doit être regardée comme une tentative pour repousser de telles idées. Mais la succession de Charles devait être exploitée de la façon la plus massive sur le plan de la propagande en Italie pendant la lutte de Charles d'Anjou contre les Hohenstaufen; ici apparaît très clairement la relation qui s'est établie dès l'origine entre la tradition carolingienne et la conscience nationale française primitive.

Michel BUR

La frontière entre la Champagne et la Lorraine du milieu du X^e à la fin du XII^e siècle

Bien que le comte de Reims ait été aussi comte d'Ormont, le comte d'Astenois comte de Toul et le comte de Champagne maître des biens de Notre-Dame de Laon en Lorraine, le morcellement féodal n'a pas effacé la frontière de 843 entre le Royaume et l'Empire, entre la Champagne et la Lorraine. Celle-ci s'est maintenue dans le diocèse de Reims. Plus au Sud, elle est venue se confondre avec la limite occidentale du diocèse de Toul, favorisant le glissement du Barrois de l'Ornain (Bar-le-Duc), uni au Scarponnois (comté de Mousson), vers l'Empire et, inversement, le rattachement du Barrois de l'Aube au Royaume. Quand au XII^e siècle les princes surent utiliser le fief et la vassalité comme instrument de gouvernement, ils donnèrent vigueur à cette nouvelle frontière – à preuve la politique de Frédéric Barberousse en Lorraine – , mais le lien féodo-vassalique constituait encore un réseau à mailles trop lâches pour contrôler l'espace et l'organiser. Le Barrois de l'Ornain, en raison de ses origines, se transforma en alleu. Néanmoins la frontière se serait consolidée si, ultérieurement, la défaillance de l'Empire, au moment où le Royaume se dotait d'un appareil d'Etat plus perfectionné, n'avait incité les Lorrains à recourir à la justice et à la protection du roi de France, favorisant ainsi, à partir du XIV^e siècle, la pénétration française vers l'Est, en direction de la Meuse, puis du Rhin.

Philippe CONTAMINE

Aspects de la Chevalerie en France à la fin du Moyen Age

L'étude des sources sur l'histoire de la noblesse en France suggère qu'à l'intérieur de ce groupe socio-juridique le pourcentage des chevaliers n'a cessé de décroître depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'au milieu du XV^e, pour se stabiliser ensuite, à un niveau très modeste, entre 1450 et 1500. Vers 1310, le royaume de France compterait entre 5000 et 10000 chevaliers, vers 1470, possessions bourguignonnes et bretonnes exclues, peut-être un millier.

Ce recul, qui a d'ailleurs son équivalent en Angleterre, est d'autant plus paradoxal que le mythe chevaleresque connaît à la fin du Moyen Age un éclat persistant; la littérature, l'art, les usages sociaux l'exaltent plus que jamais, tandis que les penseurs politiques estiment qu'une société et un État dépourvus d'authentiques chevaliers iraient à leur perte.

De multiples raisons, d'ordre principalement économique et militaire, peuvent expliquer que les descendants de lignages chevaleresques ne se soucient plus, à un moment donné, de se faire adouber et que les nobles de souche récente ne puissent ou ne veulent prendre le relais. Mais la raréfaction de la qualité chevaleresque ne doit pas être nécessairement interprétée comme un indice de déclin: bien des esprits pensaient en effet avec Guillebert de Lannoy que l'idéal était un petit nombre de chevaliers, soigneusement sélectionnés et contrôlés par le prince et constituant les cadres de son armée, voire de son administration civile.

L'étude des rituels de l'adoubement montre un recul évident de sa signification religieuse, l'abandon des formes les plus solennelles (bain, veillée d'armes, consécration de l'épée, remise du *cingulum militiae* et des éperons, serment sur les Livres saints) et la prédominance du rituel expéditif et laïcisé en usage dans les circonstances guerrières. Ce dernier rituel demeure assez fréquent jusque dans les premières années du XVI^e siècle.

Au total, il semble qu'insidieusement la chevalerie ordinaire ait acquis une double signification: tantôt titre nobiliaire inférieur à celui de baron et supérieur à celui d'écuyer, tantôt décoration ou récompense attribuée par le prince ou le chef de guerre; c'est dire qu'entre cette chevalerie ordinaire et les nouveaux ordres de chevalerie il n'y a pas opposition absolue mais complémentarité.

Bernard VOGLER

La politique scolaire entre Rhin et Moselle. L'exemple du Duché de Deux Ponts (1556-1619).
Deuxième Partie

Les enseignants constituent un milieu hétérogène, composé à la fois d'instituteurs latins et allemands, urbains et villageois, de jeunes théologiens en début de carrière et de maîtres d'école peu savants qui exercent encore un métier complémentaire, en raison d'une situation sociale peu brillante. Les ressources sont médiocres, parfois incertaines, d'origines variées et souvent payées en retard. Le pouvoir princier a en effet trop tendance à abandonner la charge financière du traitement aux autorités locales, pauvres ou peu généreuses, et aux revenus ecclésiastiques parfois bien modiques. Le bilan est souvent modeste: fréquentation irrégulière, limitée à la campagne au seuls mois d'hiver, faible niveau, mutation trop fréquente de maîtres, d'où une gamme très diversifiée de situations locales allant du côté des parents de la générosité à l'hostilité et du côté des maîtres du travail intensif à la classe déserte. Si la scolarisation des jeunes filles est souvent négligée et limitée à une éducation religieuse et morale, néanmoins vers 1620 entre 10 et 50% des hommes de la jeune génération sont alphabétisés. Foyers de diffusion du catéchisme et de l'éthique de la Réforme dans les campagnes, les écoles sont un outil privilégié de la formation d'une société protestante. Mais elles demeurent une annexe de l'Eglise dans le domaine de l'enseignement, des programmes, du personnel enseignant et du contrôle administratif. Néanmoins les territoires rhénans occupent dans l'alphabétisation des campagnes et la diffusion du savoir et de la culture écrite une position pilote dans le monde germanique.

René PILLORGET

Genèse et typologie des mouvements insurrectionnels d'après une étude régionale (La Provence de 1596 à 1715)

Les mouvements insurrectionnels de toutes sortes survenus en France au cours du tragique XVII^e siècle constituent un champ de recherche si vaste qu'il apparaît nécessaire de travailler dans le cadre d'une région, de préférence dans celui d'une province d'Ancien Régime. La Provence a été choisie, en grande partie parce qu'elle ne s'est trouvée le théâtre d'aucune de ces grandes insurrections que l'on trouve mentionnées dans tous les manuels, - Va-nu-pieds, Croquants. Il a été procédé à d'importants dépouillements, en particulier à Paris, dans les correspondances ministérielles, et dans de nombreux dépôts provençaux, en particulier dans une centaine de fonds d'archives communales, conservés principalement dans les Hôtels-de-ville. Première conclusion: les mouvements sont nombreux, mais sporadiques et peu dévastateurs. Cette région ne connaît pas de guerre paysanne, ni de dissidence territoriale. Les conflits sont disséminés à travers la province, et chacun d'eux demeure, le plus souvent, localisé à l'intérieur d'une communauté. La chronologie fait apparaître les périodes suivantes: de 1596 à 1635, 108 mouvements; de 1635 à 1660, 156. Quatre temps pouvant être distingués à l'intérieur de cette seconde période: la Pré-Fronde (1635-1648) les «mouvements de la province», c'est-à-dire la Fronde (1648-1653) l'acalmie (1653-1658) enfin la recrudescence des troubles, phénomène d'écho, auquel met fin l'en-

trée de Louis XIV par la brèche, dans Marseille, – entrée bientôt suivie de la transformation monumentale de cette ville. Enfin, de 1660 à 1715, 110 mouvements insurrectionnels ont été recensés, beaucoup moins graves que ceux des périodes précédentes. Le degré de gravité des mouvements doit être mesuré non pas selon l'importance des condamnations des révoltés, mais selon la grandeur des effets de la violence. On peut distinguer ainsi quatre catégories de révoltes : celles qui tuent, celles qui font des blessés, celles qui commettent des dégâts matériels, et celles qui n'ont aucun effet physique. Or, la révolte provençale est, en général, peu meurtrière : on ne dénombre que 79 morts avant 1648 (dont le plus grand nombre lors d'un choc survenu à Marseille entre Provençaux et Turcs, donc au cours d'un mouvement xénophobe) et . . . trois seulement après 1660. Il est vrai que dans bien des cas, les seules injures physiques ne permettent pas d'apprécier toute la violence de l'outrage. Chasser un intendant, déchirer un ordre du Roi, refuser l'entrée de la ville à un gouverneur peuvent être des actes plus lourds de conséquences que, par exemple, faire feu sur les commis de la traite foraine. En tout cas, la Provence n'est pas, au XVII^e siècle, une aire de troubles endémiques, un pays à feu et à sang. Les neuf dixièmes des communes ont une histoire relativement pacifique, sans troubles notables.

Seconde conclusion : les facteurs sont nombreux, mais le plus important d'entre eux est constitué par la guerre étrangère. Si l'on considère les mécanismes psychologiques, toutes les révoltes peuvent être ramenées à l'un des quatre schémas : panique, explosion d'hostilité, mouvement pour défendre certaines normes (les privilèges de la commune, par exemple), mouvement pour défendre certaines valeurs (conception de l'ordre social, par exemple, privilèges de la province). Si l'on regarde les formes, elles les peuvent être fort diverses : les plus caractérisées sont l'échauffourée, la grève, le charivari, l'entrave à la circulation (du blé, par exemple), les barricades. Quant aux causes, les plus importantes sont d'ordre politique. Les mauvaises récoltes n'interviennent guère avant la fin du siècle : sa situation maritime préserve généralement le pays de la disette. Les divisions religieuses comptent davantage : la question protestante, en dépit du petit nombre des calvinistes en Provence, est à l'origine de 15 mouvements insurrectionnels. Mais les causes essentielles apparaissent les événements politiques (les régences, la journée des Dupes, la Fronde parisienne) et la guerre étrangère. Celle-ci entraîne une aggravation des exigences fiscales et de nombreuses créations de nouveaux offices. Pour vaincre les résistances locales, le pouvoir central envoie des commissaires, et c'est alors l'épreuve de force. Plusieurs autorités locales s'unissent contre ce qu'elles considèrent comme une agression contre les privilèges, contre le statut fondamental de la province, – et révolte éclate.

Troisième conclusion : le jeu des forces qui interviennent est complexe. La théorie de la lutte des classes ne résiste pas à l'examen des faits. Les heurts sont très rares entre les employeurs et les employés, entre les pauvres et les riches. Le plus souvent, c'est à des luttes de clans à l'intérieur des communautés que nous assistons : en Arles, en 1644, entre deux factions nobles, à Draguignan, en 1634 et en 1659, entre plusieurs partis de notables bourgeois. On se bat pour le prestige, pour le pouvoir, pour le chaperon de Consul, pour l'adjudication des fermes. Chaque faction recrute sur place sa masse de manoeuvre, et l'appâte et la retient par un programme démagogique. Il apparaît plus facile de susciter des violences contre des autorités ou des personnes considérées comme étrangères à la province : un évêque, un intendant, des soldats, des commis de la ferme . . .

La violence présente un caractère fédérateur. Lorsqu'il y a tension entre la Provence et le Roi, la communauté se soude sur elle-même : c'est un gain pour le corps social, car presque tous les mouvements tournent à la fête, avec, évidemment un peu plus de violence. Enfin, on constate qu'au-dessous des nations et des ordres, il existe un degré fondamental de sociabilité, au niveau de la communauté d'habitants, de la famille. C'est à l'intérieur de ces communautés naturelles, ou « de destin », que s'effectuent les vraies révolutions.

Etienne FRANÇOIS

Coblence au XVIII^e siècle : une ville résidentielle entre tradition et siècle des lumières.

Le présent article donne un résumé des plus importants résultats d'une thèse de doctorat sur la ville résidentielle électorale de Coblence au XVIII^e siècle : la démographie urbaine et de l'ordre social durant tout le siècle. C'est pourquoi on a utilisé principalement les sources susceptibles

d'être employées statistiquement, comme par exemple, les registres paroissiaux, les recensements démographiques, les registres de citoyens, les livres fonciers, les registres des contributions.

La première caractéristique de ces structures c'est leur grande stabilité. La très forte mortalité, à peine en régression, des nourrissons et des enfants est la raison principale d'un déficit démographique permanent que l'immigration dans la ville pouvait à grand peine compenser. Les fonctions qu'exerce la ville varient à peine, tout aussi peu par conséquent que la répartition socio-professionnelle de la population.

Deuxièmement, ces structures sont caractérisées par des traits archaïques. Il est significatif, par exemple, que l'artisanat forme la branche économique principale de la ville et qu'il se raccroche aux formes traditionnelles d'organisation (corporations). Les traits archaïques sont le plus visibles dans le domaine des mentalités, ainsi que l'attestent l'attachement aux formes religieuses traditionnelles ou l'aversion pour les dissidents.

Troisièmement l'ordre social apparaît déterminé par le caractère de la ville en tant que «ville capitale et résidentielle». Appartiennent aux classes supérieures tous ceux qui, en fait, participent au pouvoir temporel et spirituel (noblesse, «fonctionnariat» ainsi d'ailleurs que les ecclésiastiques en faisant partie). Le rôle dirigeant et le respect de ces classes supérieures relativement petites (10% de la population) mais riches en pouvoir, en biens et en culture, demeurent incontestés pendant tout le siècle et grandissent même encore sous l'influence du siècle des lumières. A l'encontre de cela, les «boutiquiers» et les artisans (qui représentent la majorité de la population) vivent directement ou indirectement au service de ces classes supérieures; dans cette «petite bourgeoisie» les opinions conservatrices mentionnées plus haut sont le plus fortement marquées. Les classes inférieures, à cause de leur misère et de leur pauvreté, de leur mobilité excessive et de leur origine et mentalité rurales, sont finalement exclues de la société urbaine proprement dite.

Pour finir, la question se pose de savoir si ces traits qui, de toutes façons, sont valables pour les autres villes résidentielles ecclésiastiques, peuvent être transférés également sur toutes les villes résidentielles de l'empire.

Hansgeorg MOLITOR

Le journalisme allemand à Paris et Strasbourg sous le Directoire et Napoléon. «Der Pariser Zuschauer» et autres journaux de langue allemande

L'existence d'un quotidien publié à Paris par des émigrants de Mayence sous le titre de «Der Pariser Zuschauer» (Le spectateur parisien) était chose connue. L'article retrace pour la première fois la préhistoire et l'histoire de cette feuille. Elle fut imprimée à Paris par ordre du Directoire à partir du 1^{er} janvier 1796 et jusqu'au milieu de l'année 1797, et se trouve en étroite relation avec le journal semi-officiel «Le Rédacteur» et ses éphémères prédécesseurs, le «Bulletin Politique» ou le «Bulletin officiel». Les éditeurs et collaborateurs du «Pariser Zuschauer», J. A. Dorsch, J. G. Nimis, F. Blau et G. W. Böhmer, n'étaient donc pas des journalistes indépendants, mais des instruments de la politique de presse du Directoire. C'est la raison pour laquelle ce journal ne constitue pas non plus une source pour connaître les idées des jacobins allemands, comme on l'a souvent affirmé.

Des exemplaires isolés de cette feuille qui ont été retrouvés pour la première fois permettent de préciser son contenu. Suivant un schéma fixe, elle publiait des informations et des extraits de procès-verbaux des séances du Conseil des Cinq Cents et du Conseil des Anciens, au début de chaque numéro; venait ensuite un mélange constamment changeant de nouvelles d'Allemagne, de France, d'autres pays européens et du théâtre des opérations, ces dernières souvent sous la forme de courriers officiels ou de communiqués d'armée. Si on fait abstraction des mémoires couronnés signés nominaleme nt sur la question des frontières du Rhin, les articles d'opinion font totalement défaut.

L'article mentionne enfin quelques journaux et périodiques de langue allemande publiés ou projetés à Strasbourg et Paris, lesquels à vrai dire n'ont rien à voir avec le «Pariser Zuschauer», mais qui, à cause de leur titre, de leur date de parution ou de leur objectif, pourraient être confondus avec lui. Ce sont: «Die Pariser deutsche Zeitung» (Strasbourg 1795/96), la «Rheinische Zei-

tung« (Strasbourg 1796), le »Pariser Laufbericht oder Pariser deutsche Zeitung« (Paris 1803/04), la »Deutsche Zeitung des Fränkischen Reiches/Gazette allemande de l'empire français« (projeté à Paris, 1810).

Peter STADLER

Sismondi et l'Allemagne

Le Genévois Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi (1773-1842) fut dans doute vers 1815, l'historien de langue française le plus éminent et le plus lu. Il devait sa gloire avant tout à son »Histoire des Républiques italiennes du Moyen-Age« (16 vol. 1807-1818) où s'allient l'opinion républicaine de la ville indépendante, le savoir-faire narratif et la richesse de matériel proche des sources. L'ouvrage de l'auteur qui était lié au cercle de Mme de Staël, fut aussitôt traduit et exerça une influence aussi sur un cercle de lecteurs allemands (et cela surtout grâce à un compte-rendu engagé que lui consacra Johannes von Müller). Parmi ceux qui s'y intéressèrent figurait Wilhelm von Humboldt. A vrai dire la renommée de l'historien Sismondi n'a pas tenu longtemps. Plusieurs raisons ont contribué à la faire baisser relativement vite. Sa méthode, qui se limitait dans une large mesure à la reproduction des sources, ne répondit bientôt plus aux exigences d'une orientation critique. De même son républicanisme de conviction qui provenait du siècle des lumières, commença à perdre de son actualité après la chute de Napoléon: les courants romantico-historiques toujours plus fortement dominants justement dans la conscience historique allemande, indiquèrent une autre voie à l'historiographie. La distance apparaît déjà dans un compte-rendu critique de Savigny; elle s'élargira par la suite – Ranke ne prend pratiquement plus connaissance de Sismondi, Burckhardt ne le mentionne plus qu'en passant et avec condescendance. Les exceptions (comme Georges Weber qui lui rendit visite à Genève et qui le vénérât) confirment la règle. Ce n'est que vers 1930 que (à la demande de Ricarda Huch) on se remémora l'historien Sismondi, sans qu'on puisse toutefois parler d'une renaissance.

D'avantage que l'historien, l'économiste Sismondi a exercé une influence sur la pensée allemande du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, avant tout par ses »Nouveaux principes d'économie politique« (1819) avec leurs mises en garde devant les conséquences de l'industrialisation, les allusions à la misère croissante des masses aux mouvements de concentration du capital et aux luttes de classes à venir. L'analyse de Sismondi, marquée par les expériences anglaises, ne fut pas en retard sur la réalité allemande d'alors, mais à bien des égards elle la précéda. Marx et Engels dans le »Kommunistischen Manifest« ont jugé Sismondi comme étant le seul théoricien précurseur qui soit digne d'une mention d'importance, et Frédéric List s'est lui aussi expliqué avec lui. Depuis lors le débat n'a plus cessé. Avant tout ceux qu'on appelle les socialistes de chaire, après eux Rosa Luxemburg (comme du reste aussi Lénine) et Werner Sombart l'ont rejoint plus ou moins tôt ou tard. De plus on accorde généralement au Genévois une capacité prématurée et pénétrante de diagnostic et on critique aussi, il est vrai, sa moindre capacité de thérapie et de mise en évidence des alternatives: au fond il est resté un nostalgique qui aurait préféré pouvoir annuler le processus d'industrialisation. Plus positive a été l'appréciation que lui a réservée le néolibéralisme. Ainsi à la fin de la deuxième guerre mondiale, Wilhelm Roepke réclama un nouveau Sismondi, un »critique du collectivisme et non pas de l'économie de marché«. Dans l'ensemble Sismondi occupe dans l'histoire intellectuelle, une position difficile à fixer, à mi-chemin entre l'oubli et l'actualité, entre des figures comme Muratori et Marx.

Alfred W. HEIN

Les lettres du prince Auguste de Prusse à Madame Récamier (1807-1843)

Humainement vues, les lettres, malgré la disparition de leurs réponses, donnent une image relativement claire de deux partenaires tarés dans leur origine, complexes dans leur disposition et leur comportement et opposés dans la poursuite de leurs desseins. La résolution de Madame Réca-

mier, confirmée à Coppet en 1807 par une promesse écrite de fidélité envers le prince Auguste, de se libérer d'un mariage qui n'existait que pour la forme, et par là d'un état de contrainte psycho-physique, se heurte bien vite à des considérations éthiques, sociales et de classe que le prince, cependant, en se référant à ce même serment de fidélité, refuse d'admettre. Il veut bien plutôt, en l'emportant sur les demandes en mariage infructueuses de tant d'hommes célèbres, restaurer son prestige compromis par une aventure de jeunesse et faire admettre à la cour son mariage projeté avec Madame Récamier, ainsi qu'il s'en persuade et la persuade. Les relations qui, durant des années, se limitèrent uniquement à des échanges de lettres, seront mises à l'épreuve jusqu'à la limite du supportable pour les deux partenaires, par les nouvelles rencontres des années 1814, 1815, 1818, 1825. Ce n'est qu'avec l'âge mûr que se développera une harmonieuse relation d'amitié où les caractères et les particularités des deux partenaires feront l'objet d'un respect mutuel.

Ces relations révélatrices tant sur le plan humain que psychologique, entre une Française célèbre dans toute l'Europe et un prince prussien à qui est confié le commandement sur l'ensemble de l'artillerie prussienne, ne revêtiront un rang historique qu'à la suite des complications guerrières entre les deux pays étroitement liés sur le plan culturel, auquel appartiennent les deux correspondants. Ce n'est pas faire fausse route que de présumer que Madame de Staël les a intentionnellement réunis à Coppet et qu'elle a voulu faire de leurs débuts sur la scène d'une Europe libérale, un affront contre l'oppresseur Napoléon. Mais ce qui lui importe, ce n'est pas le mariage entre les deux protagonistes – elle tient le serment de fidélité prêté par écrit pour une stupidité – c'est uniquement « l'éclat romanesque » que l'entêtement du prince à vouloir ce mariage fait rejaillir sur Coppet. Elle guide et mesure les pas que fait Madame Récamier; et le prince sait ce qu'il doit à l'influente médiatrice, sans toujours avoir confiance en ses intentions.

Mais Napoléon, lui aussi, sait fort bien ce qu'il fait, quand il fait surveiller partout ce prince livré à l'influence des « mauvais esprits ». A Sainte-Hélène encore, le souvenir du trio ligué contre lui remonte toujours à sa mémoire. Aussi la franchise avec laquelle le prince Auguste informe, encore qu'au début il se serve de désignations codées, sa partenaire sur les déceptions et les espérances de son pays et sur les divers échelons de sa carrière militaire, nous surprend-elle d'autant plus. Ses lettres de l'époque du siège et de la prise des forteresses françaises revêtent le ton de communiqués militaires. Sa prise de position épistolaire vis à vis du vœu de Chateaubriand de postuler la place de gouverneur de la principauté de Neuchâtel (1820) alors rattachée par un lien de personne au roi de Prusse, ses bulletins sur la situation politique et militaire en Europe et au Proche-Orient et une description circonstanciée de son voyage en Turquie (1837) sont dignes de l'intérêt de l'historien.

Allan MITCHELL

La Morgue de Paris, une institution sociale au XIX^e siècle

Contrairement à une hypothèse littéraire courante, la morgue de Paris n'a jamais été située dans une petite rue obscure, mais toujours sur un site bien en vue et facilement accessible sur la Seine. Pendant tout le XIX^e siècle la morgue fut une importante institution publique dont la fonction était d'aider à l'identification des morts inconnus. Construite en 1864, à la pointe de l'île de la Cité, juste derrière Notre-Dame, la morgue moderne a rempli une fonction à la fois légale et médicale.

Quoique plutôt fragmentaires, les statistiques de la morgue révèlent qu'elle a reçu un nombre très important de victimes de suicides et que la large majorité de ceux-ci étaient des personnes de sexe masculin employées à des tâches domestiques ou dans des services sociaux. Un grand nombre des généralisations sur le suicide qui ont été avancées ultérieurement par Emile Durkheim et ses disciples ont été en fait clairement préfigurées dans les archives de la morgue et dans les études d'avant-garde basées sur elles.

Les homicides se sont révélés moins accessibles aux analyses statistiques que les suicides, mais l'étude du cas d'un meurtre commis à Paris en 1876 – tout d'abord connu dans les dossiers de la police comme « la femme coupée en morceaux » – a démontré le rôle de la morgue dans le processus destiné à découvrir et convaincre des criminels. En effet, la morgue est devenue vers la fin du XIX^e siècle une chapelle du positivisme. Les nouvelles techniques de détection crimi-

nelle furent vantées par les journaux, admirées par la foule et respectées par les tribunaux. Mieux que tout autre chose, ceci explique sans doute la notoriété de la morgue de Paris en tant qu'institution sociale.

Jürgen HILSHEIMER (†)

Groupements d'intérêt et politique douanière pendant les premières décades de la Troisième République

Les groupements d'intérêts de l'économie, depuis la fin des années 70 pendant lesquelles la situation économique alla en empirant, déployèrent une activité particulière dans la politique douanière. Une grande partie des groupements ne furent créés qu'en vue des réformes tarifaires imminentes. Les intérêts protectionnistes étaient organisés et conditionés de façon plus effective grâce à la longue tradition protectionniste d'importantes branches industrielles. Leur groupement général gagna également les agrariens en attirant l'attention sur les importations agricoles qui menaçaient le système de protectionnisme. Par des alliances renouvelées avec le plus puissant groupement agricole, on finit par mobiliser la «masse rurale» et ses représentants au parlement en faveur du protectionnisme. Le figure-clé de ces alliances fut Méline dont le rôle fut considérable dans le retour de la France au système protectionniste.

Plusieurs groupements – parmi lesquels les deux plus importants se trouvaient en concurrence politique – luttèrent en faveur des intérêts de l'agriculture elle-même. Les libre-échangistes – persévérant dans la défensive – ne formèrent qu'à l'heure du danger le plus grave, des «Comités de défense» ou «Ligues» qui furent conçus uniquement pour la durée de chaque campagne tarifaire, mais trouvèrent cependant un large soutien. Ainsi les représentations des travailleurs – qui autrement n'intervenaient que sporadiquement et ponctuellement dans les problèmes douaniers – ont pu être gagnées par le patronat libre-échangiste à l'agitation commune.

Ce qui fut caractéristique pour tous les groupements économiques, ce fut l'étroite relation avec le parlement à qui appartenait l'ultime droit de décision en matière de politique douanière. Les positions-clés dans les groupements étaient occupées principalement par des parlementaires. Cependant il était exceptionnel qu'un groupement s'appuie ouvertement et consciemment sur un groupe de parti. Le plus souvent les républicains et les conservateurs agissaient en même temps comme représentants du groupement, et dans cette époque d'opposition émotionnelle et politique, l'unité au sein des groupements est cependant restée assurée par la situation économique commune des intérêts. La manière de voir d'un politicien protectionniste ou libre-échangiste ne dépendait guère de son appartenance à un parti; ce qui était décisif, c'étaient les «opinions professionnelles» de chaque district électoral. Et cela dominait ainsi manifestement la région. L'agitation des groupements était orientée en conséquence; les votes prenaient une importance particulière. Les gouvernements devaient, il est vrai, dans le «gouvernement d'assemblée» prédominant, s'adapter à l'attitude fondamentale respective du parlement, mais cependant ils ne cessèrent jamais de faire des efforts en vue de la modération et de l'équilibre des intérêts. Par ce moyen ils eurent assez souvent du succès – grâce à l'autorité professionnelle influente de leurs représentants et en mettant à profit l'absence typique de discipline de groupe de la part de parlementaires dans des questions où eux-mêmes ou leur région n'étaient pas directement intéressés.

Franz MENGES

La réaction des partis socialistes SPD et S.F.I.O. en Allemagne et en France vis-à-vis de l'occupation de la Ruhr

Les partis socialistes en France et en Allemagne se sont fortement occupés du problème des réparations, dès le début des années vingt.

La SFIO souligna la nécessité d'une reconstruction des territoires détruits en France et en Bel-

gique, et cependant elle a fait opposition à la politique du Bloc National mené par Poincaré pour atteindre ce but. Elle proposa une conférence sur le problème des réparations et de la Ruhr regroupant les partis socialistes en France, Allemagne, Angleterre, Italie et Belgique, et fit adopter en même temps comme principe sa proposition de solution: le montant des réparations fut réduit en fonction de la capacité de rendement de l'Allemagne et en considérant qu'il valait mieux recevoir à coup sûr un montant raisonnable dans un proche avenir, que d'avoir à lutter pour obtenir un montant excessif avec un résultat problématique, tout en risquant de menacer la paix européenne. Ce projet internationalisa et commercialisa – longtemps avant le plan Dawes et les propositions allemande similaires – la dette allemande; dans l'ensemble il était axé sur une politique d'entente et de collaboration. Même si des propositions particulières peuvent sembler peu réalistes, on ne saurait méconnaître leur caractère de programme et le fait qu'elles se laissèrent, comme le montrent diverses résolutions, adapter à chaque circonstance.

Par intérêt national et par souci pour la paix en Europe, la SFIO protesta contre l'occupation de la Ruhr en tant que moyen de politique de réparations, tandis que dans la SPD la violation du droit des militaristes et impérialistes français apparaissait au premier plan de la critique. A la différence de leurs amis français, les socialistes allemands préconisèrent la résistance passive comme mode de protestation et comme possibilité à terme d'obtenir par force des négociations. En suivant l'exemple du plan de réparations de Francfort de mars 1923, ils élaborèrent ensemble avec les socialistes français une proposition qui fixait un montant acceptable pour les réparations et répondait à la demande de garantie de Poincaré et au besoin de sécurité de la France. Mais le Président du Conseil français ne saisit pas cette occasion qui aurait pu éviter une nouvelle radicalisation économique et politique. Ce n'est qu'en août que la Grande Coalition sous Stresemann remplaça le cabinet Cuno, ce qui était déjà prévu dans la proposition de médiation du mois de mars qui avait été faite à Poincaré.

La cessation de la résistance passive ouvrit la voie à la négociation qui fut assurée par l'accord de Poincaré pour l'établissement d'un comité d'experts. Les changements de gouvernement en Angleterre et en France en 1924, facilitèrent l'adoption du plan Dawes.

Les socialistes allemands et français ont largement contribué au remplacement de la force et de la violence telle qu'elle s'était manifestée dans l'occupation de la Ruhr, par une politique d'entente telle qu'elle s'imposa depuis la conférence de Londres.

ERNST SCHULIN

L'historiographie allemande de l'époque de Weimar et sa position envers la France

La plupart des historiens allemands des années 1918–1933 qui s'occupaient enfin de la France, se concentraient sur la politique française étrangère, c'est à dire, les essais d'une hégémonie française sur l'Europe et d'une expansion vers l'est. La France comme état agressif militaire.

Cet intérêt s'explique comme réaction au traité de Versailles et à la politique après-guerre française. Cependant, l'histoire intérieure de la France leur était éloignée pour des raisons particulières aussi. C'était l'histoire d'une république, et la plupart des historiens allemands rejetait la nouvelle république allemande comme forme d'état occidentale imposée. L'antithèse idéologique de la forme d'état »allemande« et de la »Kultur« par contraste avec la »westliche« civilisation continue par conséquent d'être soulignée exactement comme pendant la guerre mondiale.

On peut rendre plus claire cette position et l'expliquer en donnant un coup d'oeil rétrospectif à l'historiographie allemande du 19. siècle. Les historiens qui s'occupaient de l'histoire de leur époque-même examinaient surtout l'histoire française, d'abord comme modèle et ensuite comme développement politique qui était dangereux mais important pour l'Allemagne. Cet intérêt se termina sur-le-champ avec la victoire allemande de 1871. Les historiens allemands développaient aucune mesure et aucune sympathie pour la république française.

Cependant, dans les années vingt, il y a diverses tentatives, outre ces historiens usuels, pour arriver à une compréhension nouvelle et plus positive de la France.

1) La découverte de Napoléon 1er chez les écrivains, comme génie, qui voulait déjà créer les États unis de l'Europe.

2) La forme d'état française depuis la révolution française est examinée chez les historiens de la constitution et les politologues dans son importance théorique et pratique pour tout l'Europe.

3) Dans l'histoire intellectuelle Bernhard GROETHUYSEN montre la naissance de la bourgeoisie chez la France du 18^{ème} siècle.

4) La «Kulturgeschichte» et la Romanistik allemande: l'essai de comprendre l'autre nation, l'autre esprit dans sa totalité par la «Kulturkunde». Les observations sont plus profondes et plus différenciées que chez les historiens habituels, mais les forces politiques et culturelles de droite restent au premier plan. On considère la France surtout comme pays conservatif. Seulement Bergsträsser apporte une analyse d'ensemble réfléchie et positive de la bourgeoisie française dans la politique et dans l'économie.

En 1933 parût – contre ces tentatives positives – la première oeuvre détaillée d'un historien allemand au sujet de l'histoire intérieure de la république française: Walter FRANK, Nationalismus und Demokratie im Frankreich der dritten Republik 1871–1918. C'était l'oeuvre d'un historien antidémocratique et fasciste.

Hans HÖRLING

L'opinion française face à l'avènement d'Hitler.
Deuxième partie

«Autre et semblable à elle-même, l'Allemagne annonce quels destins?» (Bainville, Histoire de deux peuples, Paris, 1933, p. 251.) La seconde partie de cette étude se consacra à donner une réponse à cette question.

En ce qui concernait le rapport des forces au sein du gouvernement du 30 janvier 1933, toutes les tendances de l'opinion française se trouvèrent divisées. Pourtant elles devinèrent, avec justesse, les desseins du nouveau gouvernement, surtout l'objectif d'Hitler d'établir une dictature fasciste. La droite et une fraction du centre pensèrent qu'il atteindrait cet objectif, la gauche et l'autre fraction du centre ne surent pas le prévoir. L'effondrement de la résistance démocratique ne surprit donc ni la droite, ni la majorité du centre, mais il provoqua une profonde déception au sein de la gauche et d'une partie du centre qui ne s'y attendait pas.

A propos de la conception de la politique extérieure du gouvernement hitlérien, les trois tendances crurent, à tort, avoir affaire à un gouvernement révisionniste, sans discerner les différences fondamentales qui dissociaient Hitler et ses buts de la tradition weimarienne. L'avènement d'Hitler créa un climat d'inquiétude générale en France. La droite, la gauche et le centre voyaient s'ébaucher un bloc fasciste italo-allemand, danger concret pour la paix européenne. En conséquence, la droite écarta toute possibilité d'un rapprochement franco-allemand, ne voyant d'autre issue pour la France qu'une politique de fermeté vis-à-vis de l'ennemi héréditaire. La gauche, bien que partageant l'inquiétude générale, persista à prêcher le désarmement général, et continua à concentrer ses espoirs pour la solution du problème européen dans la politique de la S.D.N. Elle s'opposa donc à toute négociation bilatérale franco-allemande. Le centre, inquiet lui aussi, voyait, à juste titre, sa politique de rapprochement menacée. Bien qu'il ne crût pas à une guerre immédiate, il se voyait amené à pratiquer une politique de paix armée (comme avant 1914). Les communistes, eux, eurent une interprétation particulière du danger occasionné par l'avènement d'Hitler. Ils n'imaginaient nul bloc militaire menaçant la France, mais une espèce de Sainte-Alliance franco-allemande, dirigée contre la Russie.

Quant aux différentes étapes de l'exercice et de la consolidation du pouvoir national-socialiste, la dissolution du Reichstag, première mesure du nouveau gouvernement, n'eut pas de grands échos dans l'opinion française; si elle perçut la main hitlérienne derrière l'incendie du Reichstag, dont le profit revenait uniquement aux nazis, elle ne sut pas le placer dans le déroulement de la tactique hitlérienne de la prise du pouvoir absolu. Elle ne sut pas davantage reconnaître l'importance majeure de l'ordonnance qui suivit cet incendie, accordant plus de poids à la loi des pleins pouvoirs. La droite n'y porta pas grand intérêt, estimant aveuglément les mesures conséquentes à cet incendie, ainsi que les brutalités alors déclenchées ouvertement par Hitler, comme

programme propre à un gouvernement autoritaire. La droite se trouva isolée dans son opinion, le centre et la gauche dénonçant vivement les brutalités atroces du nouveau régime.

L'interprétation du résultat des élections législatives du 5 mars 1933 par l'opinion française fut diverse. La droite, dont l'intérêt se réveilla, s'unit dans la vision d'une Allemagne dont Hitler était le maître absolu, vision à laquelle se rattacha une partie du centre. La gauche et l'autre partie du centre accentuèrent cependant le fait qu'Hitler n'était quand même pas toute l'Allemagne, soulignant qu'il n'avait même pas obtenu la majorité des voix aux élections. La gauche seule persista à voir une signification réelle dans les chiffres électoraux.

Si l'opinion française se trouva partagée lors des élections du 5 mars, elle s'unifia dans son interprétation de la loi de «l'allègement de la misère du peuple et du Reich». Elle analysa avec lucidité les conséquences et la portée de cette loi, dont la ratification provoqua chez Léon Blum un revirement profond. «Le régime de la dictature hitlérienne était régulièrement établi en Allemagne».

Nous constatons que l'opinion française était donc surprise et inquiète, mais l'arrivée d'Hitler au pouvoir ne provoqua pas de panique ni même de vrai choc. Nous devons donc considérer l'année 1933 plutôt comme le point de départ d'une décomposition des doctrines rigides et des fronts immobiles. De nombreuses idées étaient en train de naître, de se développer, de se concrétiser. Presque tous les groupements politiques traversèrent des crises et subirent des scissions, exception faite du parti communiste qui resta un bloc, uni dans son attitude vis-à-vis de l'avènement d'Hitler et de l'Allemagne nationale-socialiste.